

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2009

Etude de faisabilité pour la réhabilitation de la cure

- Décision de retenir l'offre de Mr Magued SABBAGH (architecte), la plus avantageuse économiquement, avec un montant de 4 600.00 € H.T. et 3 réunions supplémentaires pour un montant de 750.00 € H.T. (soit 250.00 €/réunion)

Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration

- Décision de retenir l'offre de l'entreprise POYRY, la plus avantageuse économiquement, avec un montant de 24 200.00 € H.T., soit 28 943.20 € T.T.C. et un délai de 13 semaines.

Travaux d'entretien et d'investissement

- Bâtiments : école (rafraîchissement de l'appartement en cours par employés communaux)
Tram bar : (Isolation de la porte : devis entreprise Carraz d'un montant de 1418 € HT).
- Travaux d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable au secteur du Pelant en septembre et octobre

Occupation des sols

- déclaration préalable propriété Bouverot / Duret : doit faire l'objet d'un permis de construire
- certificat d'urbanisme opérationnel propriété Mme Guillon : doit faire l'objet d'un permis de construire
- Permis de construire Mr Mme LUCAT (maison d'habitation)

Divers

- plaintes de particuliers suite aux bruits de voisinage